



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

LE CONSEILLER D'ETAT

chargé du département des travaux
publics et de l'énergie

Rue David-Dufour 5
Case postale 22
1211 Genève 8
Téléphone (41-22) 327 46 82
Télécopieur 327 47 18

Genève, le 2 juin 1997

FEDERATION GENEVOISE DES
SOCIETES DE PECHE
A l'att. de M. V. ZUODAR
Case postale 312
1211 GENEVE 25

N/réf : 512.hl

V/réf :

Concerne : Projet du Fish Guidance System Ltd (FGS) de sauvetage des poissons durant
la vidange de la retenue de Verbois

Monsieur,

J'ai bien reçu le dossier concernant l'objet cité en titre et vous remercie pour l'intérêt que
vous portez à la faune piscicole du Rhône.

Les services concernés de mon département ont examiné votre projet et je vous félicite pour
votre initiative que vous réaliserez à vos risques et périls, à la charge de la fédération.

En vous souhaitant plein succès dans cette opération, je vous prie de croire, Monsieur, à
l'assurance de ma considération distinguée.


Philippe JOYE

Copie à : Monsieur G. RAMSEYER, conseiller d'Etat chargé du DJPT
Monsieur C. HAEGI, conseiller d'Etat chargé du DIER



Genève, le 26 mars 1997

Monsieur F. Zuodar
Président de la Fédération
genevoise des sociétés de
pêche
Case postale 312
1211 Genève 25

Concerne : Fish Guidance System (FGS) de gestion des poissons durant la
vidange de Verbois.

Monsieur le Président,

J'ai l'avantage de vous remettre ci-joint, pour information, copie de la lettre
envoyée le 22 mai 1997 au Maréchal Jean-Daniel Ries, de la Brigade de la
navigation, concernant l'objet sous rubrique.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le
Président, mes amicales salutations.

Jean-Michel Mascherpa
codirecteur

Annexe mentionnée



Genève, le 22 mai 1997

COPIE

Monsieur Jean-Daniel RIES
Maréchal
Brigade de la navigation
Quai Gustave-Ador
1207 Genève

Concerne : Fish Guidance System (FGS) de gestion des poissons durant la vidange
de Verbois

Monsieur le Maréchal,

La direction de l'environnement donne son accord pour l'opération menée par la
Fédération genevoise des sociétés de pêche et est favorable à ce que la police de la
navigation assure la surveillance de l'opération.

Toutefois, nous attendons de la Fédération qu'elle assume entièrement le risque lié à
cette opération, en particulier qu'elle prenne les dispositions adéquates pour que
personne ne puisse accéder au dispositif mis en place durant la chasse.

Nous vous signalons que le trafic fluvial par barge à destination des Cheneviers sera
interrompu du jeudi 29 mai au lundi 9 juin 1997 inclus.

En vous remerciant par avance pour votre disponibilité, nous vous prions de recevoir,
Monsieur le Maréchal, nos meilleurs messages.

Jean-Claude Landry
codirecteur

Jean-Michel Mascherpa
codirecteur

copie Ch. MAYOZ pour info.
J'attends lettre ZSCHOKKE!

TELEFAX

POLICE DE LA
NAVIGATION

Date: 26 mai 1997
Nombre de pages (celle-ci comprise): 4

Yvel

À: Madame
RENARD

Téléphone: _____
Télécopie: _____

De: Pies J-Daniel
Police navigation
Adresse Quai marchand des Eaux-Vives
CH 1207 GENEVE

Téléphone: +41 22 736 39 80
Télécopie: +41 22 736 39 37

Notes:	<input type="checkbox"/> Urgent	<input type="checkbox"/> Pour information	<input type="checkbox"/> Réponse au plus vite	<input checked="" type="checkbox"/> Comme convenu
--------	---------------------------------	---	---	---

Le dossier principal doit
vous parvenir le 27.5.97.

Bonnes salutations

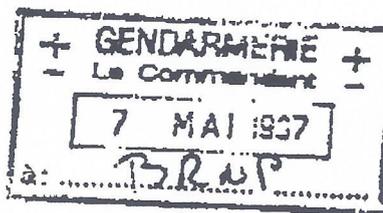
Pies J

URGENT

394/97



cf. 227 244 1011



D

La police de la navigation est favorable pour l'opération qui sera menée par cette société.

Notre brigade effectuera une surveillance durant la remontée du dispositif mis en place.

26 mai 1997



DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE
ET DES TRANSPORTS

Genève, le 6 mai 1997

N/Réf. DD/mg [S3/S/96]
Ligne directe tél. 319 25 04

COPIE

URGENT

NOTE à Monsieur Laurent WALPEN, chef de la POLICE
A l'attention de la police de la navigation

Concerne : Vidange de Verbois - Mesures contre le massacre de la faune
piscicole (Projet de la FGSP avec le système FGS)

Nous sommes chargés de vous transmettre en annexe le dossier (copie) du projet mentionné en marge en vous invitant à examiner **directement avec la FGSP**, vu le court délai qui nous est imparti malgré nous, les problèmes de police et de sécurité de la navigation qu'il y aurait lieu de régler (dans le cadre des compétences attribuées à notre département selon la loi), étant entendu que dans l'hypothèse où une autorisation formelle au niveau du département s'avérerait nécessaire, il y aurait lieu de nous saisir à cet effet d'un préavis approprié.

Pour le surplus, demeurent réservés les accords ou autorisations à obtenir le cas échéant d'autres services ou départements concernés par ledit projet.

Avec nos remerciements.

Eric BALLAND
1er secrétaire adjoint

Annexe : un dossier

c: Mme Yvette RENARD, attachée de presse, qui se tient à la disposition des services de police pour le suivi de ce dossier, au besoin. (+ dossier original).

COPIE



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE ET DES TRANSPORTS

pour info
R

Confidential
JH

TÉLÉFAX

Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3962
1211 Genève 3
Tél. (022) 319 25 00
FAX558.DOC

GR/mm

Téléfax: (022) 310 47 41

Concerne: Vidange de Verbois

A	Monsieur Philippe Joye, Conseiller d'Etat
Téléfax n°	328.43.82
De	M. Gérard Ramseyer
Nombre de pages	1 (page de garde incluse)
Date	5 mai 1997
Heure	10:29

Communication:

Monsieur le Conseiller d'Etat, cher collègue,

A la fin de ce mois est conduite la vidange de Verbois.

Pour éviter l'habituel massacre de la faune piscicole, la Fédération genevoise des sociétés de pêche conduit une opération visant à remonter le poisson en amont du Pont Butin et à le maintenir à cet endroit au moyen d'installations phoniques. Pour ce faire, elle a besoin de sceller dans les piles du Pont Butin des anneaux d'amarrage.

Une autorisation va vous être demandée à ce sujet.

Je vous demande simplement votre bienveillante attention eu égard aux délais très courts qui nous sont donnés. Pour sa part, mon département est sollicité dans le cadre des autorisations nécessaires, je m'emploie à faire avancer ce dossier.

Avec mes meilleurs messages.

Gérard Ramseyer
Gérard Ramseyer



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

**DÉPARTEMENT DE
JUSTICE ET POLICE ET DES TRANSPORTS**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3962
1211 Genève 3
Tél. (022) 319 25 00

FAXSSA.DOC

GR/mm

Téléfax: (022) 310 47 41

TÉLÉFAX

Concerne: Vidange de Verbois

A	Direction générale de l'environnement - DIER
Téléfax n°	319.28.94
De	M. Gérard Ramseyer
Nombre de pages	1 (page de garde incluse)
Date	5 mai 1997
Heure	09:57

Communication:

Pour le bon ordre, je vous informe avoir rencontré le 5 courant une délégation de la Fédération genevoise des sociétés de pêche dans le cadre des autorisations à donner pour l'opération FGS System en relation avec la vidange de Verbois.

Je suis ce dossier pour la partie qui me concerne.

Meilleurs messages.

Gérard Ramseyer